

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
20/04/2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 27 avril,

Date d'affichage de convocation
20/04/2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Louis BRIERE.

Nombre de conseillers

Présents :

En exercice : 13

Pierre-Louis BRIERE, Laetitia MARLIN, Ouafae BENDRISS, Thérèse MALEM, Nicolas BRUNET, Jean-Marie THEBAULT, Jacqueline GESTIN, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Sahar MENDY

Présents : 10

Excusés :

Votants : 10

Maud BOUDAL, Magali DOUSSE, Evelyne COURTECUISSÉ

Date de la séance :

27 avril 2026

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Objet :

Aide facultative n°20/2026

Aide financière
Facture de loyer et
factures de crèche

ACCEPTÉ à Madame [nom] domiciliée à Magny-les-Hameaux :
une aide financière sous forme d'un prêt d'une durée de 10 mois pour prendre en charge une facture de loyer pour un montant de 230,84 € et une aide financière pour prendre en charge une partie des factures de crèche pour un montant de 115,00 €. L'aide financière pour le loyer sera versée directement aux Résidences Yvelines-Essonnes et pour la crèche directement à la régie de recettes de la ville.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 11/05/2026

Certifié exécutoire le : 11/05/2026

Le Président du C.C.A.S



Pierre-Louis BRIERE
078-267801082-20260427-CCAS2026AIDE20-DE
Date de réception préfecture : 11/05/2026